

Mail reçu le 20/09/2022 à 16h52

Messieurs,

Suite à l'enquête publique ouverte sur le dossier concerné en objet ci-dessus ;

Nous vous rappelons que nos plages subissent une érosion très importante qui menace notre trait de côte.

La décision prise dans les années 2000, de réensabler nos plages une année sur deux, a permis de protéger ce trait de côte.

- Les plages sont un espace public, qu'il faut entretenir au même titre que la voirie, les parcs et jardins ou les bibliothèques. Elles sont un élément essentiel de l'attractivité de notre station. Elles sont un lieu de découvertes, d'activités, et de vie sociale dont on ne peut se passer.

- Leur entretien concourt à la protection du trait de côte et des installations publiques et privées.

Le bassin a une activité touristique très importante , activité balnéaire indispensable économiquement pour les villes concernées.

Plus au sud, les plages dites océanes voient un recul catastrophique , de plusieurs dizaines de mètres, chaque année.

Avec nos salutations les meilleures.

Monsieur et Madame Jérôme PILLOT

Pyla sur mer